



Être père aujourd'hui

Rapport de synthèse commandé par l'UDAF du Calvados,
réalisé par Pierre-Alexandre DELORME - Doctorant en sociologie au CERReV
(Centre d'Etude et de Recherche sur les Risques et les Vulnérabilités de l'Université de Caen Basse Normandie)

UDAF du Calvados
49 rue de Lion sur Mer – CS 85448 – 14054 CAEN cedex 4
Tél : 02.31.64.54.20 / Fax : 02.31.54.64.20 / Mail : udaf14@udaf14.unaf.fr / Site :
www.udaf14.fr



INTRODUCTION

1. Contexte de l'enquête

Depuis 1970, pères et mères sont devenus égaux en droit face à la justice, l'autorité paternelle laissant place à l'autorité parentale, partagée entre les deux parents. Les lois successives relatives à l'adoption, au divorce, à l'avortement etc...semblent accompagner des changements et des restructurations profondes dans l'institution de la famille. De ce fait, la parentalité se trouve réinterrogée et de nombreux débats de société voient le jour. Toutes ces questions s'accompagnent d'une production médiatique sur ce que l'on appelle « les nouveaux pères », figures en rupture avec l'image du père autoritaire et désengagée, mais également d'un large consensus selon lequel le rôle du père aurait changé. Le « papa poule » serait devenu la nouvelle figure paternelle.

Cependant, les productions sociologiques sur le sujet s'accordent sur un point, c'est que les représentations changent mais les pratiques tendent à rester les mêmes. De fortes inégalités subsistent encore au sein de la cellule familiale, le travail parental incombant encore majoritairement aux femmes, ce qui faisait écrire à Michèle Ferrand que « la permanence l'emporte sur le changement »¹.

Face à cela, des questions se posent : comment les pères perçoivent-ils leur rôle ? Comment jugent-ils leur implication quotidienne ? Alors qu'encore en 2013, 17% des décisions de justices relatives à la garde de l'enfant suite à la séparation des parents donnaient lieu à une garde alternée², quelles représentations ont-ils de la justice, mais aussi des médias ?

¹ Michèle FERRAND, *Féminin, Masculin*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2004, p.38.

² France, Ministère de la Justice, Direction des Affaires Civiles et du Sceau, Pôle d'évaluation de la Justice Civile, 2013, *La résidence des enfants de parents séparés. De la demande des parents à la décision du juge*. Rédigé par Maud GUILLONNEAU et Caroline MOREAU, p. 5.

http://www.justice.gouv.fr/art_pix/1_rapportresidence_11_2013.pdf



2. Objectifs de l'enquête

Le premier objectif de cette enquête est d'interroger les représentations que les pères ont de leurs quotidiens auprès de l'enfant. Il s'agit notamment de déterminer leurs pratiques sur diverses tâches, lesquelles déclarent-ils assurer le plus, passent-ils du temps seul avec leur(s) enfant(s) etc.

Deuxièmement, cette enquête vise aussi à interroger le rôle de père et le ressenti des pères, tant face à leur quotidien que face aux institutions. Comment se sentent-ils jugés, tant par les médias que par la société, et comment perçoivent-ils les décisions de justices ? Qu'est-ce qu'un « bon père » aujourd'hui ?

Cerner les représentations qu'ils ont de leur implication par rapport à la manière dont était leur propre père constitue le troisième objectif de l'enquête. Ont-ils l'impression d'être différents et en quoi ?

3. Méthode de l'enquête

La méthode repose sur une mise à disposition par la CNAF via une convention passée avec l'UNAF, d'un fichier aléatoire d'adresses allocataires CAF ayant au moins un enfant. Entre avril et juillet 2014, un questionnaire a été adressé par voie postale à **3000 pères de famille**, l'unité d'observation étant le père

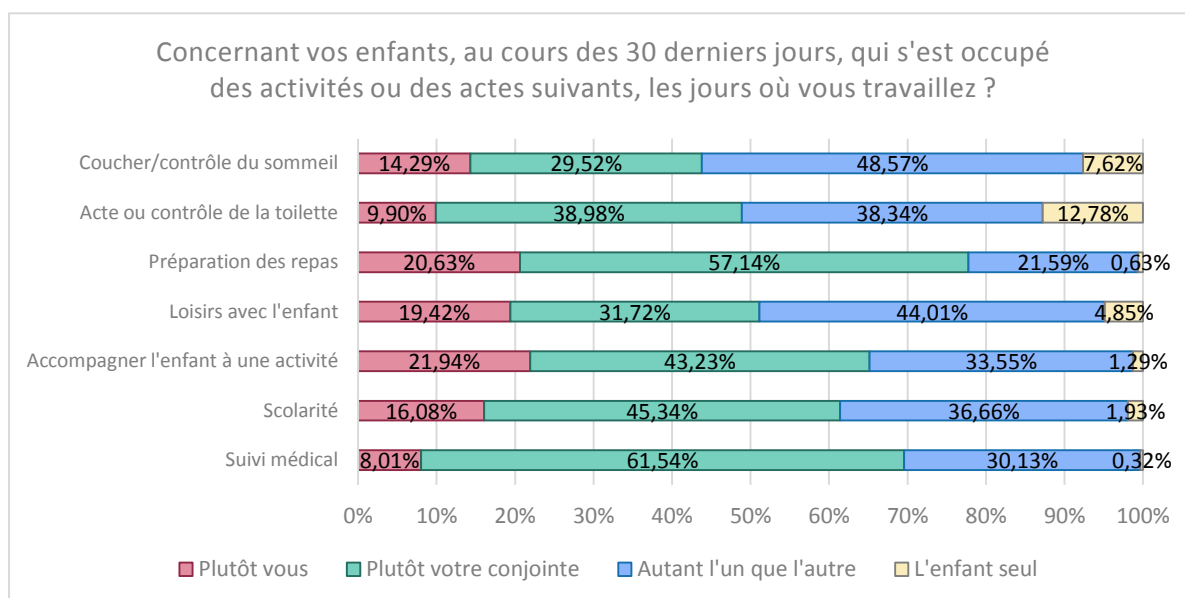
Au final, 325 questionnaires ont été reçus, soit **un taux de retour de 10,83%**. Toutefois, deux questionnaires ayant été remplis par des conjointes, les résultats de l'enquête ne portent que sur les réponses des **323 questionnaires exploitables**.



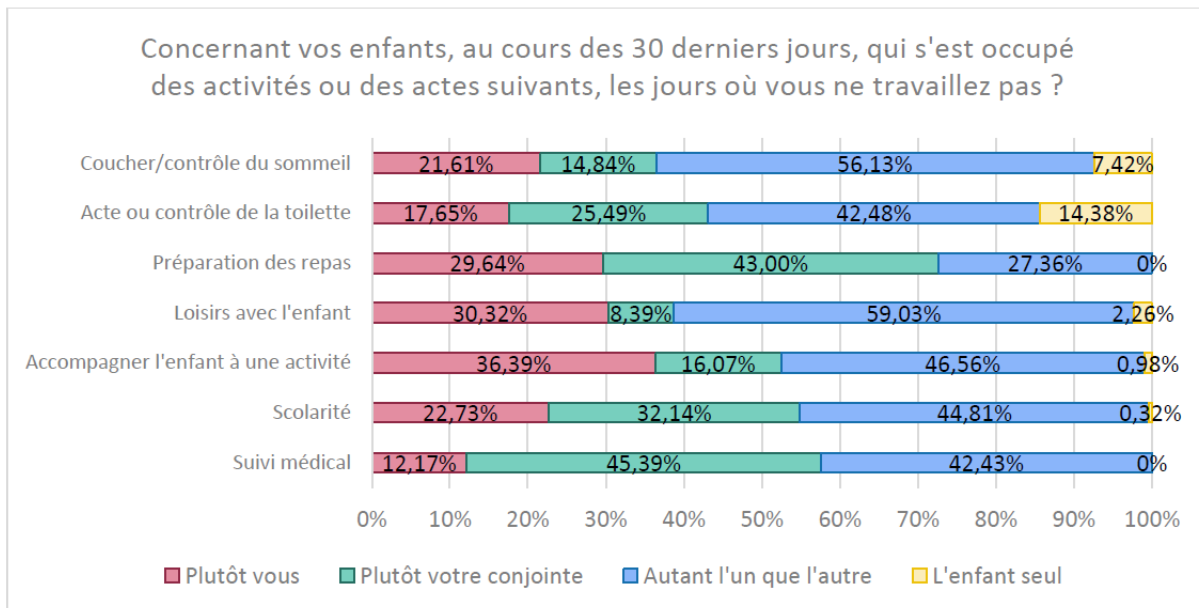
PARTIE 1 : REPRESENTATIONS DES PRATIQUES ET INCIDENCE SUR LE RESSENTI DES PERES

1.1. Représentations des pratiques quotidiennes des pères concernant le travail parental

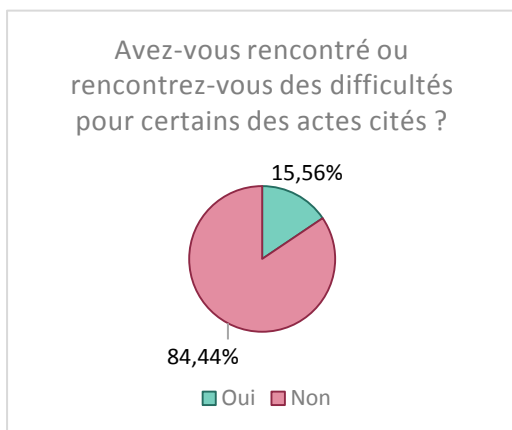
Les enquêtés ont été interrogés sur les représentations qu'ils avaient de leur participation à certaines tâches quotidiennes. S'ils font, dans l'ensemble, peu de travail parental par rapport à leurs conjointes, ils participent le plus à l'accompagnement de l'enfant à une activité (21,94%), la préparation des repas (20,63%) et les loisirs avec l'enfant (19,42%). Le travail des enquêtés apparaît, dans les représentations qu'ils ont de leur quotidien, comme un déterminant essentiel de leur participation aux tâches quotidiennes puisqu'ils s'investissent davantage, pour l'ensemble des tâches, les jours où ils ne travaillent pas.



Les pratiques des jours non travaillés tendent à être plus également réparties. Toutefois, les conjointes restent majoritairement en charge de la préparation des repas et du suivi médical. Une comparaison entre les réponses « plutôt vous » et « plutôt votre conjointe » révèle que pour l'ensemble des tâches les jours où le père travaille, la conjointe effectue beaucoup plus de travail parental, et que, les jours où ils ne travaillent pas et seulement en ce qui concerne les loisirs, l'accompagnement à une activité et le coucher, les pères s'occupent davantage de ces charges que leur conjointe. Il existe donc encore des inégalités notables et une forte différenciation dans la répartition des tâches, les pères relayant davantage leurs conjointes pour les activités ludiques ou non contraignantes.

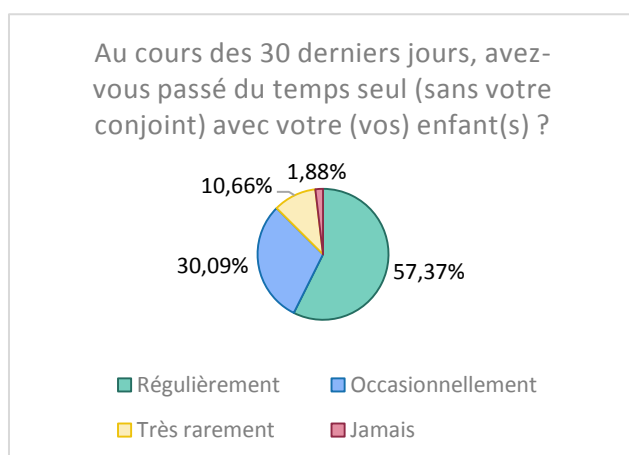


Seulement 15,56% des enquêtés ont déclaré avoir rencontré ou rencontrer des difficultés pour



certaines des actes interrogés. Les deux tâches pour lesquelles les interrogés ont rencontré le plus de difficultés sont la scolarité (51,02% des enquêtés ayant rencontré des difficultés) et la préparation des repas (24,49%). Les types de difficulté les plus cités étant le manque de patience et d'indulgence (36,73%), de même que le manque de pratique et de savoir-faire (24,49%).

1.2. Un temps qui manque

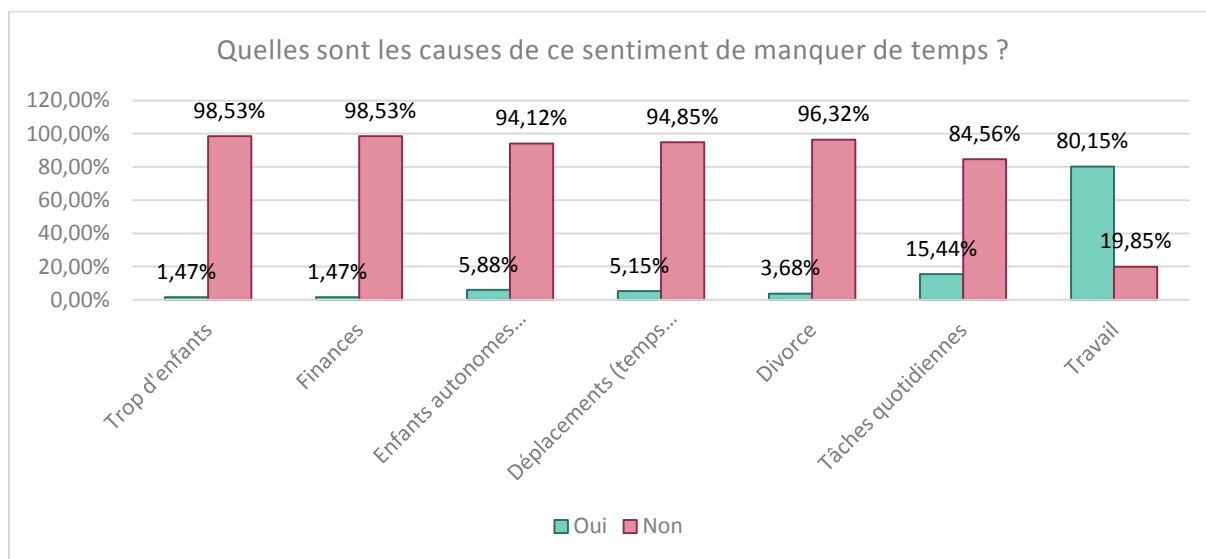


C'est également en ce qui concerne le temps passé seul avec leur(s) enfant(s) que les enquêtés ont été interrogés sur leurs représentations. Si une large majorité des enquêtés (87,46%) déclare avoir passé régulièrement ou occasionnellement du temps seul avec leurs enfants, ils sont également nombreux (47%) à déclarer qu'ils n'ont plutôt pas (37,72%) ou pas du

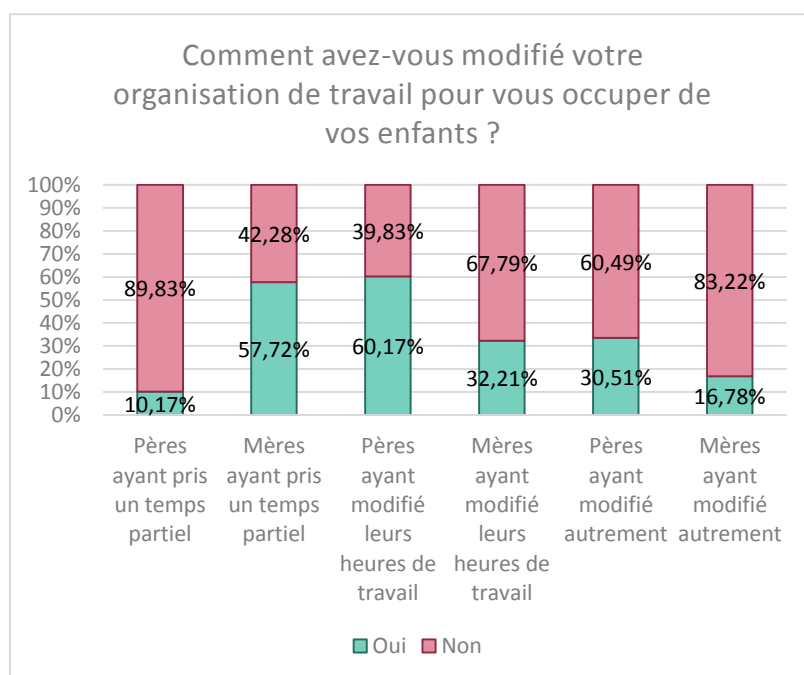
tout (9,78%) le sentiment de disposer de suffisamment de temps pour faire ce qu'ils



souhaitent avec leurs enfants. La cause principalement avancée et très largement partagée (80,15%) par les interrogés est l'activité professionnelle.



1.3. La présence des pères : pratiques et représentations



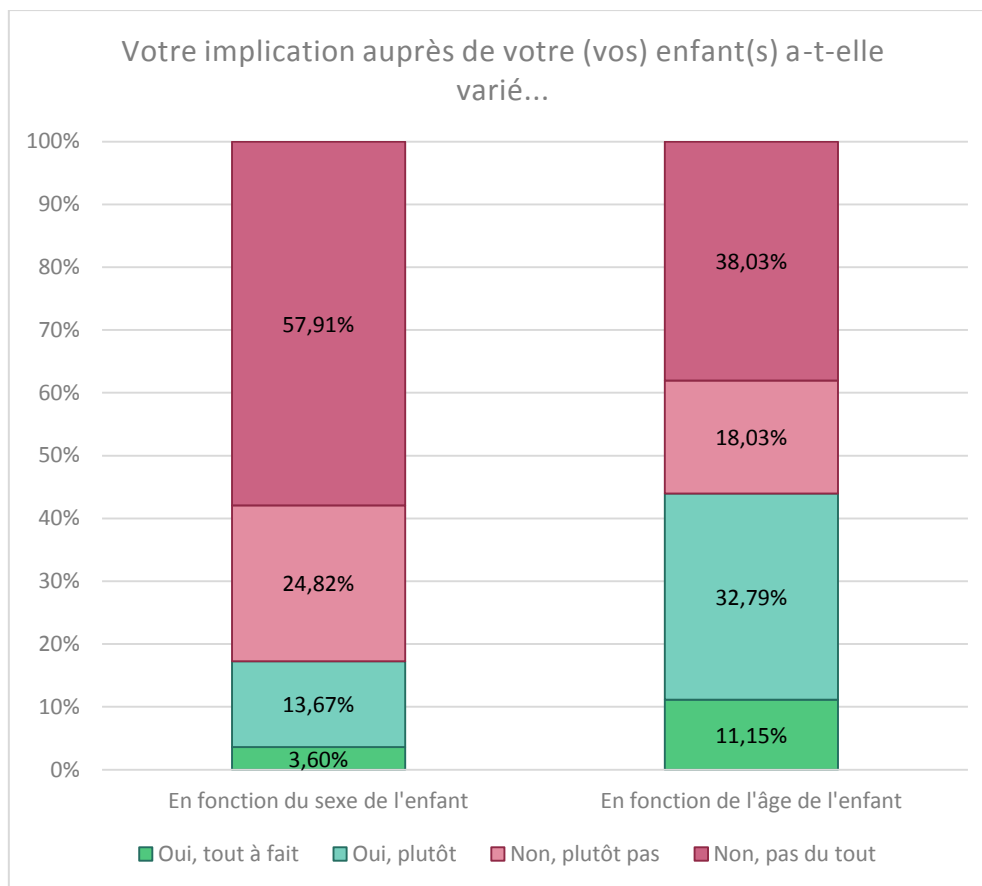
Les pères sont seulement 37,11% à déclarer avoir modifié l'organisation de leur temps de travail contre 54,78% des conjointes. Ces modifications ont consisté majoritairement, pour les pères, en une modification des heures de travail, tandis que les conjointes ont principalement opté pour la prise d'un temps partiel.

Également en terme de pratiques, les interrogés sont peu nombreux à déclarer n'avoir pris aucun jour de congés au moment de la naissance de leurs enfants (de 12,94% pour le premier enfant à 10,62% pour le troisième enfant). 40,78% des interrogés n'ont pris soit aucun congé, soit seulement les 3 jours de congés employeur, soit seulement des congés payés et/ou RTT lors de la naissance de leur premier enfant. Il faut cependant noter que beaucoup de pères interrogés ont eu leur premier enfant avant 2002 et par conséquent ne pouvaient bénéficier à



l'époque des 11 jours légaux de sécurité sociale. Les analyses portent à croire que plus il y a de congés paternité à disposition, plus les pères semblent s'en emparer.

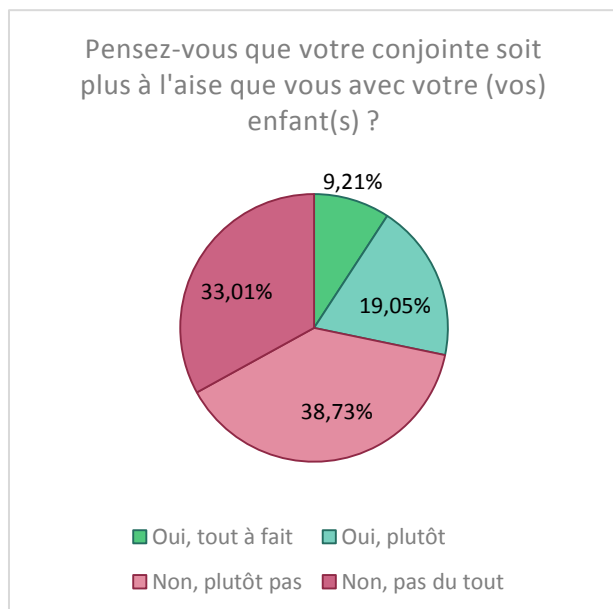
Au niveau des représentations, d'après les déclarations des pères de l'échantillon, l'âge de l'enfant a plus souvent fait varier leur implication que le sexe de l'enfant.





PARTIE 2 : ANALYSE DU RESENTI ET DES REPRESENTATIONS DU ROLE DE PERE

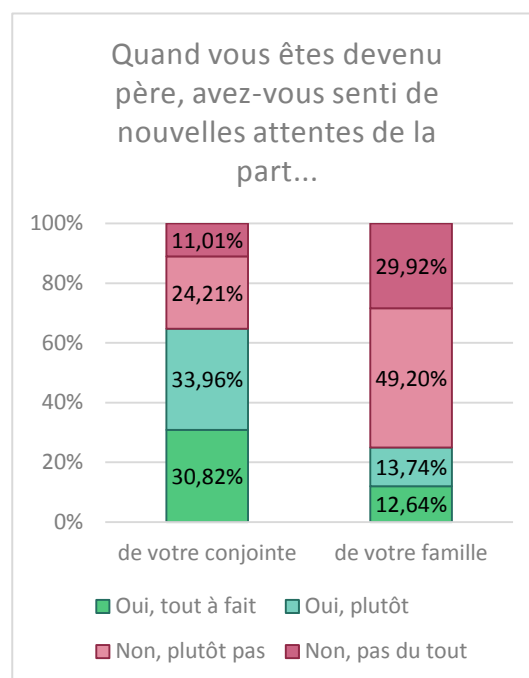
2.1. Une double représentation du rôle de père et un ressenti mitigé



Dans l'ensemble, les pères ne semblent pas penser que leur conjointe soit plus à l'aise qu'eux avec leurs enfants. Pour les pères ayant le sentiment que leur conjointe est plus à l'aise qu'eux, ce sentiment est avant tout lié, d'après ce qu'ils ont déclaré, à la plus grande habitude et meilleure expérience de la mère (31,46%) et/ou à la compatibilité de caractère entre la mère et l'enfant ou l'incompatibilité de leur caractère avec l'enfant (20,22%). Certains

enquêtés déclarent également que cette meilleure aisance de la mère est naturelle, liée à un « instinct maternel » ou au lien mère-enfant qui se nouerait pendant la grossesse ou pendant l'allaitement.

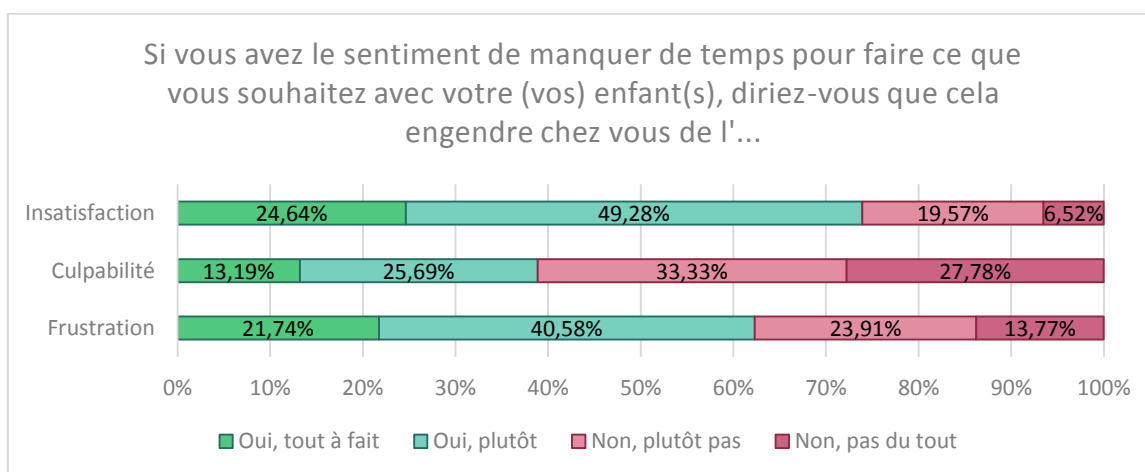
Les enquêtés ont majoritairement déclaré qu'ils avaient ressenti de nouvelles attentes de la part de leurs conjointes lorsqu'ils sont devenus pères, tandis qu'une minorité a déclaré avoir ressenti de nouvelles attentes de la part de leurs familles. La prédominance du modèle de la famille nucléaire – c'est-à-dire resserré sur le noyau conjugal – sur le modèle de famille élargie expliquerait ces réponses. Les attentes de rôle sont donc plus identifiables au sein de la cellule conjugale que dans la famille élargie. Il faut noter que les attentes de la société sont structurelles et donc souvent invisibles. 43,65% des pères déclarent que ces nouvelles attentes les ont motivées, contre 43,60% pour qui cela n'a rien changé. Seuls



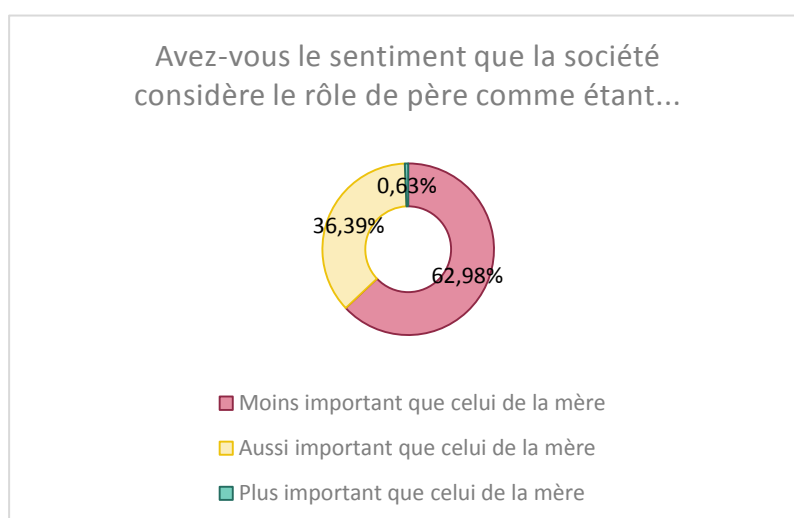


13,74% déclarent avoir été inquiétés par ces nouvelles attentes. Ceci indique que les pères semblent bien vivre leur paternité et le rôle qui y est attaché.

Les pères ont majoritairement déclaré que le sentiment de manquer de temps engendrait chez eux de l'insatisfaction et de la frustration. Peu de pères se sentent coupables. Le manque de temps dû au travail semble, pour les interrogés, légitimer la non-participation au travail parental. Ceci montre que l'injonction à travailler est plus forte que celle d'être un père présent.



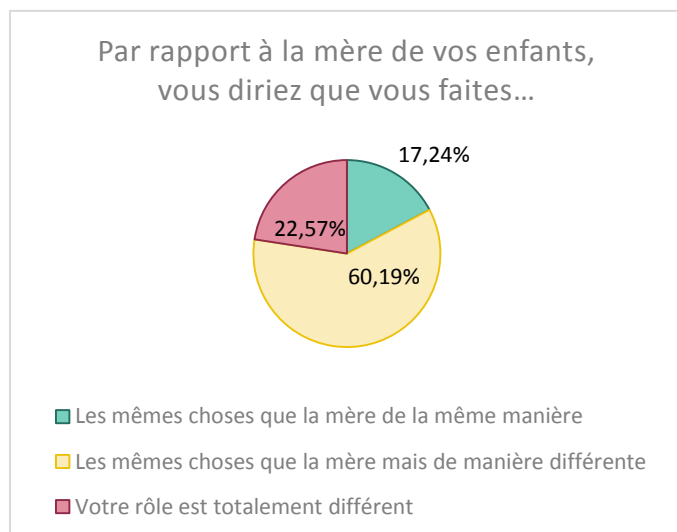
De même, une forte majorité des enquêtés (62,98%) a le sentiment que la société considère le rôle de père comme étant moins important que celui de la mère, contre 36,69% qui ont le sentiment que ce rôle de père est considéré par la société comme aussi important que celui de la mère. Les pères semblent donc avoir le sentiment d'être perçus comme secondaires.





2.2. Du père aux pères

Les pères de l'échantillon ont été interrogés sur le moment où ils se sont sentis devenir père. Les résultats de l'enquête indiquent qu'ils n'ont pas eu ce sentiment au même moment puisque pour certains (26,55%), cela est advenu pendant la grossesse, pour un autre groupe plus nombreux (39,81%) au moment de la naissance de leur premier enfant, et pour une troisième catégorie, progressivement après la naissance (23,82%). L'âge de paternité a une incidence sur le sentiment de devenir père puisque les pères ayant eu leur premier enfant à moins de 30 ans déclarent plus souvent qu'ils ont eu le sentiment de devenir père au moment de la naissance, tandis que les pères ayant eu leur enfant à 30 ans ou plus, déclarent plus souvent avoir eu ce sentiment de paternité pendant la grossesse de leurs conjointes.



Une majorité de pères (60,19%) déclare faire les mêmes choses que la mère mais de manière différente. 22,57% des interrogés considèrent cependant ce rôle comme totalement différent contre 17,24% qui déclarent faire les mêmes choses que la mère³.

55,13% des interrogés déclarent qu'aucune autre personne que leurs

pères a eu une incidence sur les pères qu'ils sont devenus. Les autres répondants pour qui d'autres personnes ont eu une incidence sur leur rôle sont nombreux à déclarer que leurs mères ont eu une influence sur eux. Cependant, sur les 308 répondants, on constate que 62,99% déclarent que seuls des hommes (pères seulement ou pères et autres hommes uniquement, tels que leurs frères, oncles, grands-pères...) ont eu un impact sur les pères qu'ils sont devenus⁴.

En ce qui concerne l'image du « bon père », 63,74% des interrogés se le représentent avant tout comme quelqu'un de présent, d'attentionné. 39,93% pensent que le « bon père » est un

³ Ceci étant, à quoi renvoient les « manières de faire » et les « mêmes choses » ?

⁴ Cependant, la construction même de la question imposait de fait le père des interrogés comme ayant eu une incidence sur les pères qu'ils sont devenus. De plus, l'influence de leur père comme d'autres individus, n'est pas caractérisée positivement ou négativement.

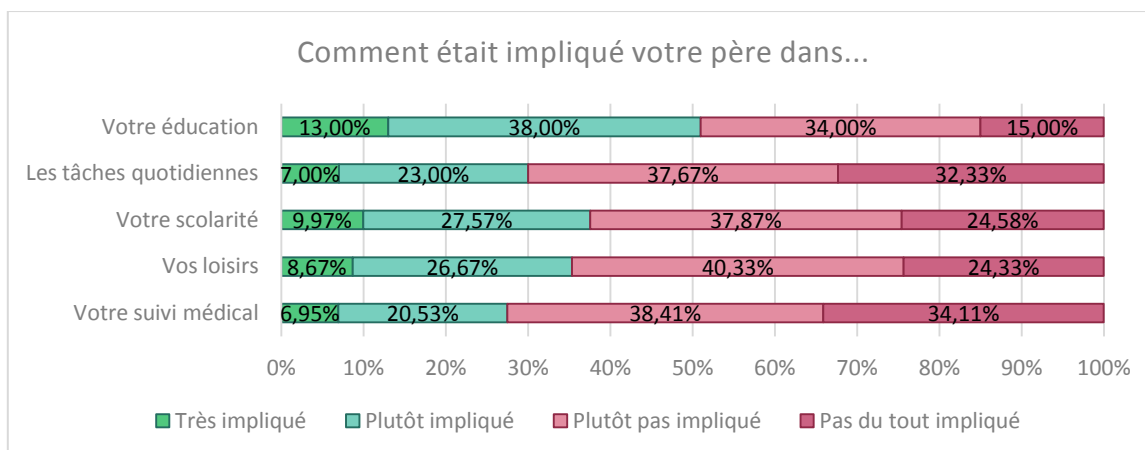


conseiller, un guide, celui qui mène ses enfants à l'autonomie. 38,10% estiment que c'est un éducateur, un transmetteur de valeurs et de connaissances. Près d'un quart considère que c'est un protecteur, celui qui pourvoie aux besoins de la famille. Un cinquième considère qu'un « bon père » est quelqu'un d'affectueux et d'aimant.

2.3. Un nouveau schéma paternel ?

Une partie du questionnaire s'est attachée à interroger les représentations que les enquêtés ont de l'implication de leurs propres pères. L'une des questions révèle qu'une minorité de pères a le sentiment d'éduquer leurs enfants de la même manière qu'ils ont été éduqués. S'ils ont le sentiment d'éduquer leurs enfants plutôt différemment ou totalement différemment, ce qui leur apparaît comme différent c'est leur plus forte présence et leur plus grande écoute et attention, voir une éducation moins stricte pour ceux qui estiment leur éducation plutôt différente.

Voici comment les enquêtés se représentent l'implication de leurs pères sur différentes tâches⁵ :



Dans l'ensemble, les interrogés se représentent l'implication de leur père comme assez faible. Seule l'éducation a été un domaine dans laquelle une majorité de pères ont eu un père très ou plutôt impliqué.

⁵ Les conclusions relatives à cette question sont à prendre avec mesure puisque l'on ne sait pas comment le terme d'implication a été interprété par les interrogés : être présent, porter de l'intérêt, participer activement aux tâches, émettre un avis etc. Le même problème se pose par rapport aux items : pour les enquêtés, à quoi renvoie l'éducation si elle est distincte des tâches quotidiennes et de la scolarité par exemple ?

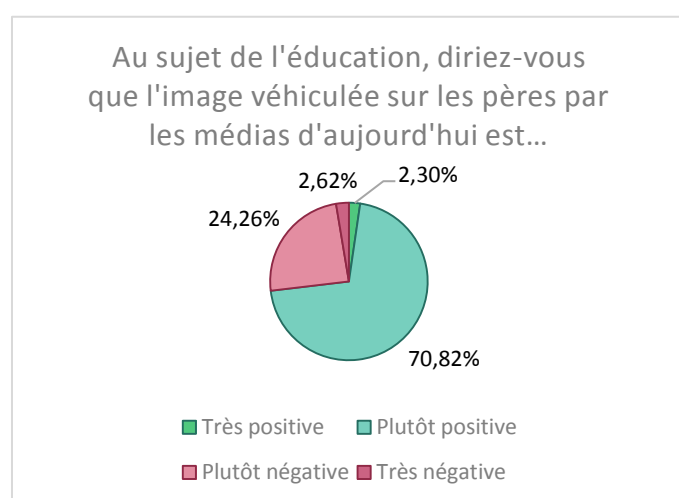


PARTIE 3 : PATERNITE ET SOCIETE

1.1. Le sentiment d'un manque de reconnaissance

Les déclarations des pères de l'échantillon indiquent que beaucoup ressentent un manque de reconnaissance de la société.

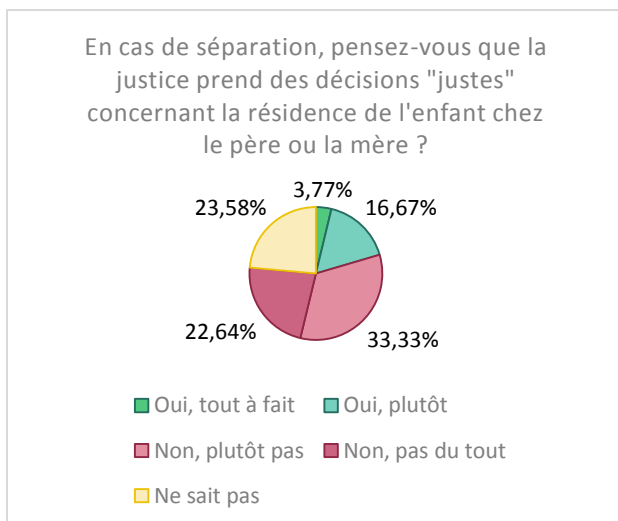
Si les pères se représentent plutôt positivement leur rôle, ils jugent le regard porté sur eux comme globalement négatif. Une partie du questionnaire portait sur les représentations que les pères avaient de deux institutions : les médias et la justice. Si pour une très large majorité des interrogés, l'image véhiculée par les médias sur les pères au sujet de l'éducation est jugée



plutôt positive (70,82%) voir très positive (2,30%), ils sont 18,97% à juger cette image caricaturale ou déréalisée (en positif comme en négatif). 32,82% considèrent que cette image est positive ou valorisante, contre 24,62% qui la jugent négative ou dévalorisante. Les médias tendent donc, selon de nombreux enquêtés, à valoriser leur rôle à travers notamment

l'image des nouveaux pères, bien que cette image puisse être jugée déréalisée. Voici quelques propos des interrogés : « caricature du papa poule pour montrer l'implication des pères, la réalité est différente » ; « il y a un côté dérangeant avec la catégorie des nouveaux pères, ceux-ci semblent sortir de la normalité aux yeux des médias, et si c'était cela la normalité ? » ; « un rôle qui me semble un peu trop idéal ».

Le ressenti des interrogés sur les décisions de justice démontre clairement que les pères interrogés se pensent lésés face aux mères. Si 23,58% des pères déclarent ne pas connaître suffisamment de cas, de statistiques pour se prononcer, ce sont 55,97% des interrogés qui pensent que la justice prend des décisions plutôt pas (33,33%) ou pas du tout (22,64%) juste en ce qui concerne la résidence de l'enfant chez le père ou la mère.

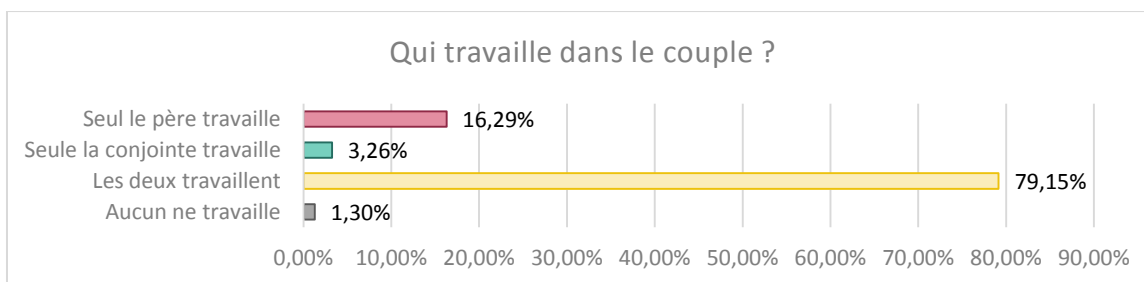


Pour 27,52% des enquêtés, si ces décisions ne sont pas justes, c'est parce qu'il n'y a pas d'égalité entre le père et la mère face à la justice et que la mère est valorisée. 34,90% justifient leur réponse par le simple fait que, selon eux, dans la majeure partie des cas, c'est la mère qui obtient la garde. Une troisième catégorie, représentant 19,46% des interrogés, déclarent que c'est parce que la justice serait en retard et qu'il

y aurait un manque de reconnaissance des pères et de leur implication.

1.2. Le travail

Ce qui ressort fortement dans cette enquête, c'est la question de l'activité professionnelle du père. Voici comment se répartissent les pères en couple de l'échantillon :



Les pères en couple ayant deux enfants ou moins sont plus susceptibles d'avoir une conjointe qui travaille également, tandis que les pères en couple ayant plus de deux enfants sont plus susceptibles d'être les seuls à travailler dans le couple.

Peut-être faut-il interpréter cette information de la manière suivante, c'est qu'il existe encore, malgré les déclarations d'intention des interrogés, une attribution sexuée des tâches : le travail parental relève de la mère, celle-ci abandonnant plus souvent son emploi lorsque le nombre d'enfants impose une plus forte présence au sein du foyer, et le rôle de subvenir aux besoins financiers de la famille relève du père. Ceci explique également les choix de modifications de l'organisation du temps de travail ; une diminution du temps de travail pour les conjointes, contre un réajustement pour les pères. C'est également l'activité professionnelle de l'homme qui continue d'orienter la répartition des tâches quotidiennes.



CONCLUSION

Au regard des résultats de cette enquête, on peut dire que les réponses des interrogés peuvent nous permettre d'esquisser un portrait de ce que semble « être père aujourd'hui », ou plutôt des représentations qu'ils ont de leur rôle.

Dans les représentations des interrogés, la présence est un élément central pour être un « bon père ». Cependant, il apparaît que le travail est le principal obstacle à leur présence au sein du domicile conjugal. En effet, de ce point de vue, il existe encore de fortes permanences dans la répartition sexuée du travail parental, les pères étant plus souvent en charge de tâches non contraignantes que leurs conjointes. Pour assurer le travail parental, la majorité des conjointes modifient l'organisation de leur temps de travail, à la différence notable des interrogés. L'image que les enquêtés ont du « bon père » semble pourtant se détacher de ce schéma, ce qui montre un décalage entre les représentations et les pratiques. Les enquêtés s'astreignent ou sont encore astreints à ce rôle de travailleur extérieur à la cellule familiale.

C'est d'ailleurs le fait de ne pas disposer de temps suffisant avec leurs enfants, causé majoritairement par le travail, qui est responsable de sentiments négatifs (insatisfaction, frustration).

Il semble donc que les sentiments négatifs qu'éprouvent les interrogés résultent principalement de causes perçues comme extérieures à la cellule familiale (travail, justice, société) tandis qu'ils semblent bien vivre leur quotidien⁶. Le fait que leurs pratiques soient souvent en décalage avec l'image qu'ils ont du « bon père » incombent, dans leurs déclarations, à des causes structurelles. Il en découle, d'après ce qu'ils ont déclaré, un sentiment de manque de reconnaissance et d'iniquité face à la justice, ou encore de dévalorisation de leur rôle aux yeux de la société.

⁶ Cependant, insistons une fois encore sur le caractère non contraignant des tâches pour lesquelles ils prennent le relai de leur conjointe (coucher/contrôle du sommeil ; loisirs avec l'enfant ; accompagnement de l'enfant à une activité)